

Edito

En Mai aux Haies fais ce qu'il te plait :

Déguster des Rigottes le 1er

Rencontrer des courageux le 5

Manger une omelette XXL le 6

Se souvenir le 8

Pêcher des truites le 12

Planter des fleurs le 15

Inviter ses voisins le 25

Tirer ou pointer le 28.

... Profitez !...

Laurence LEMAITRE

AGENDA MAI



Mardi 1 : Fête de la rigotte et du vin à Condrieu

Mercredi 2 de 14h à 16h : Conseil de l'architecte du Pilat à Condrieu (Bâtiment les Éclats en face de la mairie). Gratuit et sans RV

Mercredi 2 de 14h à 16h : Permanence SOLIHA d'aide aux travaux à la mairie d'Echalas. Gratuit et sans RV

Vendredi 4 de 16h30 à 19h : Inscription pour le Safari Truites à la mairie

Samedi 5 à 14h30 : Après-midi autour de la résistance proposée par l' Association Culturelle à la salle des fêtes (film et témoignages)

Dimanche 6 dès 8 h : Omelette offerte par les Zazous à la salle des fêtes

Du lundi 7 au samedi 12 mai : Fermeture de la mairie

Mardi 8 à 11h : Commémoration de la fin de la 2e guerre mondiale

Samedi 12 : Safari Truites à l'étang communal des Haies

Mardi 15 à 8h30 : Plantation des fleurs, RV à tous les bénévoles devant la fontaine

Vendredi 18 à 18h30 : Réunion avec les associations et bénévoles pour la tenue des buvettes pendant les concours de pétanque de la vogue (salle des fêtes)

Vendredi 25 : Fête des voisins

Lundi 28 à 14h15 : Concours de Pétanque vétérans en doublette (réservé aux licenciés + 55 ans)



Rejoignez-nous sur
facebook

Retrouvez les actualités du village sur la page Facebook
« Les Haies » : <https://www.facebook.com/Les-Haies>
Lecture libre sur internet sans création de compte Facebook.

Les BUDGETS

Le 6 avril dernier, le Conseil Municipal a voté les budgets.

La création de Vienne-Condrieu-Agglomération au 1er janvier 2018 a entraîné plusieurs modifications dans la gestion de la commune :

- Assainissement :

Depuis le 1er janvier, ce n'est plus la commune, mais l'Agglomération qui reprend la compétence assainissement. Ainsi, le Conseil a simplement voté la réalisation 2017, mais n'a pas présenté de budget 2018, puisqu'il est à présent intégré au budget de l'Agglo. D'ailleurs, des travaux de séparation et de rénovation des réseaux d'assainissement se dérouleront courant 2018 en sortie Nord du village.

- Budget communal :

L'excédent 2017 a été reporté pour 1/3 sur le budget fonctionnement 2018, et pour 2/3 sur le budget investissement.

Budget fonctionnement 2018 = 469 035.75 €

Budget investissement 2018 = 291 284.70 €

- Fiscalité :

- Taux communaux : restent inchangés pour 2018
- Taux intercommunaux : en baisse suite à la fusion
- Taux ordures ménagères : en hausse suite à la fusion.

Les différents taux ont été calculés de telle sorte que, sauf cas particulier, les contribuables Hayards ne subissent aucune hausse d'impôts locaux en 2018.

Pour avoir le détail de ces évolutions fiscales, n'hésitez pas à venir en mairie un vendredi entre 16h30 et 19h00 et vous aurez accès à toutes les informations et explications.

Tarifs cantine, garderie, location de bancs : inchangés.

BIEN VIVRE ENSEMBLE

FERMETURE MAIRIE

La mairie sera fermée du 7 au 12 mai.

RETOUR SUR LA CHASSE AUX OEUFS

Nous remercions enfants et parents qui par leur participation à la chasse aux œufs du 31 mars 2018 ont fait de cette journée une belle réussite !

Mention spéciale au soleil qui a daigné faire une petite sortie juste le temps d'accompagner tous les participants chasseurs sur les chemins de notre village !

Un grand merci à Bruno d'avoir imaginé, inventé, créé et aussi fédéré l'équipe municipale et la bibliothèque pour vous faire courir, chercher et trouver !

Conséquence positive de votre participation....des nouveautés adultes et enfants sont arrivées sur les rayons de la bibliothèque. Venez les découvrir !!

L'équipe bibliothèque

FETE DES VOISINS

La 19ème édition de la fête des voisins se déroulera le **vendredi 25 mai**. Créée en 1999, elle prend chaque année plus d'ampleur. C'est l'occasion de se réunir entre voisins autour d'un apéritif, d'un repas ou d'un buffet.

A cette occasion, la municipalité met à disposition gratuitement tables et bancs.

Se renseigner en mairie

Tél : 04.74.56.89.99

LOCATION TABLES ET BANCS

Le tarif de la location des bancs et tables par la mairie ne change pas :

La table + 2 bancs = 2 euros

Par contre pour le bon déroulement de ce service, **une caution de 100 euros** est demandée.

Les tables sont à récupérer le vendredi soir à partir de 18h à la mairie, le paiement est exigé lors du retrait et la restitution a lieu également le vendredi soir à partir de 18h.

CLASSE EN 8

Le repas des classes en 8 est prévu le **samedi 8 septembre 2018** à la salle des fêtes des Haies.

Vous pouvez déjà réserver cette date dans votre agenda !

En prévision, repas du midi et buffet froid le soir. Toutes les modalités inhérentes à l'organisation de cette journée vous seront communiquées ultérieurement.

Si vous souhaitez participer à l'organisation de cet évènement, vous pouvez contacter :

Nathalie CHATELAIN 04 26 05 71 04

Ghislaine MARIN 04 74 87 84 99

Gisèle SALLANDRE 04 74 87 83 01

COUPURE ELECTRICITE AUX HAIES

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique et de répondre aux besoins de ses clients, ENEDIS a programmé des travaux qui entraîneront une coupure d'électricité sur notre commune des Haies :

vendredi 25 mai 2018 :

- de 9h à 12h dans le bourg
- de 9h à 14h à Champagneux (4607) et Timbout (1889, 1920)

TRAVAUX DE MODIFICATION DU CARREFOUR DES VARINES

Afin de ralentir et sécuriser la circulation dans le centre du village, un cédez-le-passage sera mis en place sur la D59 en descendant au niveau de la maison au croisement avec la route des Varines. Les véhicules venant de la Croix Régis devront céder le passage aux véhicules venant à droite des Varines et venant d'en face, de Condrieu qui tourneront aux Varines. Un panneau de limitation de vitesse à 30 km à l'heure sera installé sur la route pour les véhicules venant des Varines. Un passage piéton sera créé pour sécuriser la traversée des écoliers prenant le bus.

Tous ces travaux et pose d'éléments de signalisation bénéficient d'une subvention d'environ 25% par le Conseil Départemental, au titre des amendes de police.

Ils devraient se réaliser dans le courant du mois de mai.

Soyez vigilants.

ECONOMIE

AMELIORATION DE L'HABITAT

Vous avez un projet de travaux dans votre logement ?

* **Vienne Condrieu Agglomération** propose des aides pour réaliser des travaux dans votre logement. Ces dispositifs visent à aider les propriétaires à réhabiliter leur logement, à leur offrir des conseils techniques et financiers gratuits, et à leur apporter des aides financières pour réaliser les travaux.

Vous êtes propriétaires occupants ou propriétaires bailleurs et souhaitez rénover votre logement ? Renseignez-vous, vous avez peut-être droit à des aides !

QUI CONTACTER ?

Contactez SOLIHA Rhône :

Tel : 04 37 28 70 20

Email : a.richard@solihha.fr

Permanences d'information chaque 1er mercredi du mois de 14h à 16h :

- En mairie d'Echalas : 2 mai, 4 juillet, 3 octobre, 5 décembre 2018

- En mairie de Condrieu (bâtiment les Eclats face à la mairie) : 6 juin, 5 septembre, 7 novembre 2018.

* **Le Parc du Pilat** propose des conseils gratuits sur vos projets de construction ou de rénovation.

Permanences à Condrieu (Salle Émeraude - Bâtiment Les Éclats en face de la mairie)

le 1er mercredi de 14h à 16h sans rendez-vous.

- mercredi 2 mai 2018

- mercredi 6 juin 2018

Pour un rendez-vous avec l'architecte en dehors des permanences : Tél 04 74 87 52 01

Et toujours, le Centre de Ressources de l'Habitat Durable : des solutions techniques de construction et de réhabilitation à découvrir à la maison du Parc de Pélussin de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 du lundi au vendredi.

COVOITURAGE

Mov'ICI, la nouvelle plateforme de covoiturage Auvergne-Rhône-Alpes.

Vienne Condrieu Agglomération a toujours eu une politique ambitieuse de développement des modes doux en encourageant la pratique du covoiturage.

Avec Mov'ICI, que vous soyez conducteur ou passager, pour des déplacements réguliers ou occasionnels, et sans frais, partagez vos déplacements en toute convivialité.

Découvrez plus d'information et inscrivez-vous en cliquant sur :

<https://movici.auvergnerhonealpes.fr/>

AGENCE ECONOMIQUE DE VIENNE CONDRIEU AGGLOMERATION

Chef d'entreprise ?

- vous cherchez un local, terrain ou espace tertiaire

- vous souhaitez trouver des partenaires, fournisseurs sur le territoire

- vous avez besoin de communiquer sur votre activité

- vous rencontrez des difficultés de recrutement

Contactez l'agence éco de Vienne Condrieu Agglomération !

Plus d'informations :

<https://entreprendre.vienne-condrieu-agglomeration.fr/>

Tél : 04.74.78.89.00

L'agence économique a pour mission de faciliter le quotidien, l'implantation et le développement des entreprises sur le territoire.

Elle met en œuvre des actions dans tous les domaines de l'économie : industrie, service, artisanat, commerce, tourisme, agriculture. Attentive aux besoins et aux demandes, l'équipe de l'agence éco est en mesure de guider les chefs d'entreprises et les aider dans leur démarche de projet pour apporter des solutions opérationnelles et sur-mesure.



En direct de la classe de CM1 des Haies !

Dans le cadre du projet SMAP (Smart Grids Parcs Naturels), l'association HESPUL et le Parc naturel régional du Pilat interviennent dans la classe de CM1 de notre école des Haies pour faire découvrir aux élèves les énergies et le réseau électrique en s'appuyant en partie sur l'exemple de notre commune où est installée la centrale villageoise de la région de Condrieu.

Ils nous font partager leurs expériences au travers de leur deuxième article :

L'électricité

« Comme nous vous l'expliquions dans notre précédent article, jeudi 22 mars, nous avons continué notre travail autour des énergies.

Cette fois-ci les animatrices nous ont apporté deux maquettes représentant notre village des Haies avec des maisons ayant sur leur toit des panneaux photovoltaïques. Nous avons compris grâce à la manipulation de ces maquettes que les panneaux installés sur les toits permettaient grâce au soleil de produire de l'électricité dans les maisons du village ...et pas seulement dans les maisons ayant des panneaux sur leur toit. En effet, comme le disait l'animatrice « l'électricité prend toujours le chemin le plus court... donc si les panneaux produisent suffisamment d'électricité, ils vont alimenter les maisons qui se trouvent à proximité ».

Parfois, par contre, l'électricité produite n'est pas suffisante. Par exemple : la nuit, lorsqu'il fait un temps couvert ou si des maisons en plus viennent se rajouter sur le réseau ou encore si on consomme trop d'électricité. Alors, il faut faire appel à une production d'électricité extérieure à notre village.

Courant juin, une « balade réseau » sera organisée sur la commune, dans le cadre du programme SMAP, pour découvrir le réseau électrique et le rôle de tous les habitants. Nous serons là pour vous faire une démonstration de cette maquette. »

